

« La Ville pour tous »

Réflexions et propositions de Désirs d'Avenir sur le thème : « Le droit au développement durable pour tous dans la Ville»

Note : Les mesures évoquées ci-dessous n'engagent pas Ségolène Royal ou le Parti Socialiste, elles sont le résultat du travail des comités et adhérents Désirs d'Avenir

Rappel liminaire :

On a encore trop souvent tendance à n'associer l'idée de développement durable qu'à la simple donnée environnementale. Si cette assimilation n'est pas fautive elle reste néanmoins insuffisante. Penser le « Développement durable », c'est penser à la fois :

- Le respect environnemental
- L'acceptabilité économique
- L'équité sociale

QUELQUES OBJECTIFS POUR UNE VILLE DURABLE :

1) Maîtrise de l'étalement urbain

Mais aussi de la consommation de territoire en général et enfin maîtrise de la consommation temporelle

2) Maîtrise de la consommation énergétique

Cet objectif est fondamentalement lié au précédent (transport, approvisionnement, circulation de l'information...)

3) Mixité sociale et urbaine

4) Qualité urbaine et énergétique des constructions

Ce dernier objectif nécessite de ne plus raisonner seulement en termes de coûts immédiats. Il est fondamental d'anticiper sur les coûts différés qui sont amenés à augmenter de façon exponentielle. Risque d'inégalités fortes entre les usagers.

QUELQUES SOLUTIONS POUR UNE VILLE DURABLE :

Maîtriser l'étalement urbain, cela passe par la recherche de nouvelles formes d'habitat intermédiaire alliant les qualités de l'habitat individuel et les densités du collectif dans une visée d'économie de l'énergie et du foncier.

Promouvoir des opérations mixtes de logement social et d'accession à la propriété.

Généraliser des méthodes de projet où conception, réalisation, usages et maintenance s'inscrivent dans les perspectives du développement durable.

Agir sur les bâtiments, les réseaux de transport et l'agencement de l'espace public de l'échelle du bâtiment à celle du territoire (ex : la question de l'eau ne peut se limiter à des échelles de gestion de type locale.) Cela implique une forte culture du dialogue au sein d'un territoire donné.

Programmation intergénérationnelle et ouverte avec une conception négociée de partenaires à partenaires et de partenaires à usagers. Attention on parle bien ici de participation et non plus seulement de simple concertation.

Apporter l'information et la formation tant aux citoyens qu'aux élus.

QUELQUES MODALITES D' ACTIONS

1- La cogénération industrielle :

Qu'est-ce que la cogénération ?

Petit rappel:

- Un moteur possède un rendement électrique d'environ 40 à 45% soit 50 à 55% de déperdition énergétique
- Une turbine, un rendement électrique d'environ 35 à 40% soit 60 à 65% de déperdition énergétique
- Une pile à combustible se situe aux alentours de 20 à 30% soit 70 à 80% de déperdition énergétique

L'énergie perdue l'est, la plupart du temps, sous forme de chaleur. Aujourd'hui faute d'outils appropriés, cette chaleur est considérée par la plupart des industriels comme un déchet.

La cogénération consiste à récupérer au mieux cette énergie, afin de la valoriser pour atteindre un rendement total pouvant aller jusqu'à 80-90%.

Un exemple concret :

Quand un boulanger a chaud dans son arrière boutique il « jette la chaleur par les fenêtres » en les ouvrants alors même que cette chaleur pourrait servir, par exemple, à chauffer l'eau des habitants qui habitent au dessus de son commerce, ou à chauffer la boutique du voisin.

Tout le monde y gagne : le boulanger qui vend plutôt que de jeter, les voisins qui achètent à moindre coût et... l'environnement de tous bien sûr!

La cogénération, ici illustrée à la petite l'échelle d'une boulangerie peut bien sûr être envisagée à plus grande échelle mais impose, dans tous les cas, que l'unité de production de chaleur soit à proximité de l'unité de consommation, la chaleur se transportant très mal.

2 - La cogénération sociale

Elle est issue dans son principe, de la cogénération industrielle. Comme cette dernière elle transforme les problèmes des uns en solutions pour les autres.

Quelques exemples concrets :

La fabrication de logement sur le mode coopératif qui existe au Danemark et voir aussi ce que certains de nos très compétents camarades font en France à l'adresse suivante : <http://www.maitrisedusage.eu>

La collectivité libère un terrain à construire puis un groupe de futurs habitants est réuni avec comme soucis de favoriser une mixité sociale et générationnelle.

On informe les habitants des législations en vigueur (Plan Local d'Urbanisme) et des divers cadres (financiers, techniques...) et limites (géographiques, architecturales...) du projet. On définit enfin un budget et la part de chacun dans ce budget.

Pour finir, ce sont les habitants définissent avec l'ensemble des partenaires la conception de leur futur habitat collectif.

Concrètement cela donne :

Des rez-de-chaussée réservés pour les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, personnes handicapées)

Des espaces communs de type cantine ou buanderie pour maximiser l'espace utile dans les appartements individuels

Des espaces qui servent à plusieurs choses dans le temps : aux bricoleurs le week-end, aux personnes âgées qui s'occupent des enfants en fin de journée, puis le soir pour des formations permanentes, le tout dans le même lieu...

Le donnant-donnant intergénérationnel existe en Italie à Milan) et aussi à Arcueil plus près de chez nous :

- D'un côté des populations de jeunes très bons en informatique mais mal à l'aise socialement et à l'école
- De l'autre et des retraités incapables d'utiliser l'ordinateur

Plutôt que de trouver deux solutions séparément : le jeunes aident leurs aînés en informatique ce qui est très positif pour les jeunes qui ont le sentiment d'être utile, de savoir, d'être compétent et qui, en échange, reçoivent un soutien scolaire des seniors.

Le résultat est donc à la fois un renforcement du tissu social et une amélioration de l'occupation de l'espace urbain.

3 - Prise en compte des coûts différés de la construction :

Aujourd'hui quand on construit un bâtiment (logement, équipement municipal...) on a tendance à ne s'inquiéter que des coûts immédiats de constructions.

Si nous voulons construire des villes durables il faut prendre en compte ce que l'on appelle les coûts différés, c'est à dire les coûts d'usage (éclairage, eau, discontinuité de l'utilisation) et de maintenance (réparation, entretien, évolution) des bâtiments concernés. Le maître d'ouvrage tend plutôt à minimiser les coûts immédiats et donc à augmenter les coûts différés.

Que faire ?

Arrêter de penser les projets séparément et réfléchir en termes de multi usages : au lieu de construire un bâtiment pour les uns puis à côté un second pour les autres, tenter de construire un seul bâtiment pour « les uns et les autres » (économie en termes financier, en termes d'impact environnemental, développement de la mixité sociale...)

Il faut accepter les surcoûts inférieurs à la valeur des réparations qu'ils peuvent à terme éviter : cela passe par des alliances entre les communes pour mieux faire jouer la concurrence.

Mais aussi par le fait de faire jouer tous les systèmes fiscaux d'aide au financement de projets « verts » qui sont aussi bien proposés par les Régions, l'Etat que l'Europe.

Imposer de respecter au minimum le label HQE mais au mieux l'ensemble des critères pris en compte dans le label HQE pour toute construction nouvelle. Cette norme est déjà dépassée par rapport à l'urgence de la situation.

Les élus peuvent encore faire beaucoup d'autres choses :

- Promouvoir des services « verts » exemplaires existants y compris ceux gérés par le privé
- Inclure dans les politiques d'achat et de marchés publics des municipalités des clauses sociales et environnementales quasi systématiquement
- Gérer, a tous les niveaux, pour encourager l'exemplarité :
 - Gestion de l'eau avec un encouragement à l'économie : une échelle de prix serait fixé avec des paliers selon la consommation
 - Gestion des transports :
 - Favoriser financièrement les voitures les moins polluantes dans les parkings
 - Investir dans une flotte de véhicules municipaux propres – électrique / GNV
- Peser dans les décisions légales et réglementaires, à tous les échelons, du local au national (ex : plan climat territorial opposable aux programmes d'urbanismes...).
- Impulser des politiques municipales mobilisant tous les acteurs : responsabilisation de tous les acteurs économiques de la ville avec des politiques de partenariat ayant des effets d'entraînement.

Beaucoup de solutions existent mais cela passe par de la volonté et de la détermination politique pleine et entière pour compenser l'attentisme de l'Etat au Grenelle.